



LETTRE ASFO France - novembre 2020 – n°24

ÉDITORIAL

Il est temps de reprendre contact avec vous qui constituez Asfodevh en France et de situer où en est notre association tant sur le plan international que sur le plan français. Depuis le dernier *Asfo France*, des courriers vous ont été envoyés en janvier 2019, contenant des documents à travailler dans le but de rechercher ensemble une évolution de notre fonctionnement pour un meilleur soutien aux associations nationales en Afrique. Une assemblée générale, temps important, était prévue au Burkina Faso en août 2019 mais des attentats au Burkina Faso et dans d'autres pays nous ont conduits à ne pas prendre de risque pour les membres français et africains, et donc à l'annuler au profit d'une assemblée « virtuelle » à l'aide des moyens modernes qu'offre internet : elle a eu lieu le 21 décembre 2019.

Brigitte de Panthou, présidente, ouvrait ainsi cette assemblée :

Je redis notre regret que l'AG n'ait pas pu avoir lieu au Burkina comme prévu. Merci à l'équipe qui –autour de Sonia– a travaillé plusieurs mois à la préparation de cette AG. Je remercie toutes les associations nationales qui ont fait un travail important en amont pour que cette assemblée puisse se

dérouler. En un certain sens, cette AG est la dernière, en tout cas, selon l'organisation que nous avons adoptée, puisque nous allons travailler pour changer les structures de notre association et lui insuffler un nouveau dynamisme.

Ce numéro d'*Asfo France* reprend largement ce qui s'y est passé, met en avant les points forts, les réussites, mais aussi les points faibles, les changements à opérer. Il présente notre projet d'organisation pour l'avenir et la situation de nos finances. Il nous appartient de trouver les moyens pour nous en France de continuer à soutenir l'avenir d'Asfodevh, chacun à notre place. C'est d'ailleurs le moment, pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait, de renouveler votre cotisation au moyen du bulletin ci-joint. Merci d'avance.

Ghislaine de Senneville

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro : B de Panthou, H Guéritault, PM André, B. Lys, AM Tranvouez

Retour sur l'assemblée générale du 21 décembre 2019

Sans tout reprendre, présentons quelques points importants. La présidente, Brigitte de Panthou, ouvre cette AG en accueillant et remerciant les membres présents dans les différents lieux connectés par internet.

Quatre associations nationales, que nous appelions « cellules » et maintenant en raccourci « **AN** », ont pu répondre à l'appel et être représentées par des membres connectés :

- le Bénin : quatre personnes venant d'une même section de Cotonou ;
- le Burkina Faso : sept personnes venant de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso représentent six sections ;
- la France : sept personnes présentes dans deux sections (Vence et Caen) plus seize pouvoirs ;
- la RDC à Kinshasa : une personne présente venant d'une seule section.

Les AN du Togo et du Tchad, n'ont pas réussi à se connecter. Depuis, ayant reçu tous les documents, les responsables ont pu communiquer avec les autres membres et approuver les décisions prises en AG. Ils sont explicitement engagés dans les actions à mener.



Ainsi Asfodevh est bien vivant !

Asfodevh est bien vivant dans plusieurs pays. Ces exemples d'actions réussies sont extraits des rapports d'activités des AN et prouvent la vitalité d'Asfodevh dans des domaines bien différents. Ils donnent des idées, invitent parfois à améliorer le processus utilisé et appellent à l'action dès maintenant et pour l'avenir.

Le renforcement de l'association au niveau structures et finances

- Structures : quatre nouveaux lieux d'action en RDC, deux nouvelles sections Asfodevh au Burkina-Faso à Ouahigouya et Koudougou. Cela invite à agir !
- Une formation dans le domaine financier réalisée pour cinquante jeunes de RDC, au départ sans formation.
- Finances : PM André collecte des informations pour présenter des dossiers de demandes de subventions

mais les délais sont souvent très courts et la concurrence très rude : comment nous améliorer ?

- Session de formation au microcrédit (RDC).
- Recrutement de nouveaux adhérents : un essai en France invitant des amis ou relations qui ne sont pas membres d'Asfodevh, à venir participer à la journée France.

La réalisation de programmes selon les processus de formation d'Asfodevh

- Renforcement des capacités pédagogiques des membres de l'association (RDC).
- Amélioration de la formation concernant la sauce tomate (Bénin).
- Élaboration d'une fiche de formation pédagogique sur le genre (RDC).
- Existence d'antennes pédagogiques (Bénin et Burkina Faso).
- Création de modules en langue locale (RDC).
- Exploitation du *Guide de l'accompagnement* : au Bénin par l'appropriation du guide pendant les formations. Au Burkina Faso aussi : utilisation, diffusion, vente de vingt exemplaires. Cette AN émet le souhait d'apporter à ce guide quelques ajustements nécessaires pour mieux répondre aux besoins.

L'impact du genre sur l'éducation et l'évolution de la société

Différents exemples prouvent ce qui peut être fait et sont sources d'idées pour les autres AN.

- Sensibilisation des enfants et des jeunes travailleurs à prendre en compte dans l'éducation (Bénin).
- Formation auprès des relais communautaires, organisation d'ateliers en milieu paysan. Six villages sont aujourd'hui dirigés par des femmes, après un important travail de formation auprès d'elles (RDC).
- Formation à « l'empowerment » (l'autonomisation) des femmes (Burkina Faso).
- Atelier animé dans le cadre d'une session du CRID (France).
- Réalisation d'émissions de radio locale sur le thème du genre et des droits des femmes. Action d'une importance capitale car on sort de notre sphère, on touche un plus grand public et cela participe à la transformation de la société (Bénin).
- Entretien avec les chefs coutumiers (RDC)
- Deux sessions de formation pour former une centaine de personnes sur les droits et devoirs des femmes (Burkina Faso).

La communication et les nouvelles technologies d'information

- Outils de visibilité : utilisation et vulgarisation du guide de l'accompagnement dans les formations, vingt guides vendus (Burkina).
- Distribution d'*Amitié Sud/Nord*. Partage de la vision d'Asfodevh dans des temps d'animation et par le « bouche à oreilles ».
- Production d'une saynète sur « ma vieillesse » (RDC).
- Dans le cadre du centre de formation à Zinvié, apprentissage de nouvelles techniques (des enseignes, des tracts) pour présenter l'association à la communauté, aux autorités politico-administratives. Ceci a fait connaître et a permis d'apprécier le centre (Bénin).
- Lilo est utilisé en France comme moteur de recherche. Il pourrait être utilisé par toutes les AN et les personnes membres d'Asfodevh : nous atteindrions alors plus vite l'objectif qui est, aujourd'hui, de financer les carreaux de faïence du local de transformation du centre de Zinvié. Ensuite, pourquoi ne pas proposer de soutenir un projet dans une autre AN ?

Asfodevh face à son avenir : quel rôle pour l'AN France ?

Quelles étapes et quels résultats ?

Après le constat de la défection de plusieurs associations nationales d'Asfodevh, le processus de réflexion a impliqué – chacun pour sa part – le SG, le CA et les AN actives y compris les membres de l'AN France.

- ♦ En mars 2019, un questionnaire est envoyé aux AN, leur demandant quelles options juridiques nous pourrions envisager. Il en ressort que les AN souhaitent **plus d'autonomie** qu'elles sont prêtes à prendre, estimant qu'elles ont sur place les capacités humaines pour mener à bien un nouveau projet.
- ♦ Les mots **réseaux et fédération** font leur apparition.
- ♦ Octobre 2019 : travail fourni par les AN au sujet de deux propositions qui leur sont faites sur ces deux options « **Fédération Asfodevh international** » ou « **Réseau Asfodevh international** ». Les six AN font savoir qu'elles préfèrent se constituer **en réseau**.
- ♦ Octobre à décembre 2019 : travail avec une juriste sur de nouveaux statuts et règlement intérieur, mais qui s'avère un peu prématuré, car c'est à la nouvelle association, le moment venu, qu'il appartiendra de travailler sur les statuts qui conviendront au fonctionnement en réseau.

L'Assemblée générale de décembre 2019 a adopté à l'unanimité cette décision de création d'un réseau Asfodevh pour laisser plus d'autonomie à chaque AN. Elle a décidé de mettre sur pied un groupe de travail, comité composé d'un membre de chaque AN (le ou la responsable de l'AN ou un membre délégué par ce[cette] responsable). Ce groupe de travail se terminera par une AG constitutive en présentiel en 2021. Pour commencer sans tarder les travaux, après en avoir débattu à l'AG, la responsabilité de ce groupe est confiée à Sonia qui lancera la première invitation à travailler.

Actuellement, ce comité a commencé à travailler : **il sollicite pour le courant décembre 2020 toutes les AN sur les décisions à prendre**. L'AN France, membre du réseau, est donc, elle aussi, invitée à donner son avis, ses propositions pour permettre ensuite aux délégués de voter lors de la prochaine AG. Cela suppose d'avoir analysé l'incidence que comportera la décision pour les membres actuels en France de soutenir au mieux l'avenir d'Asfodevh dans les pays membres du réseau.



Section de Caen



Le comité, à ce jour, a déjà dégagé des idées pour l'avenir d'Asfodevh international.

1. Un plus grand partage des expériences vécues et réalisées dans chacun des pays.
2. Une formation d'experts/démultiplicateurs sur le solaire ou sur la permaculture.
3. Une participation de chaque pays à la rédaction d'*Amitié Sud/Nord* (par roulement).
4. Une aide pouvant être apportée par la France pour les recherches de financements.
5. Une demande de financement en consortium regroupant toutes les AN membres (le réseau peut élaborer un programme ou un projet commun).
6. Le réseau se doit d'inventer ou maintenir des activités dans son propre intérêt et continuer ainsi à financer son budget de fonctionnement.
7. La mise en place d'une équipe de recherche de financement en consortium et la recherche de partenaires pour le réseau Asfodevh.

Sans oublier ce qui a déjà été mentionné : rédiger de nouveaux statuts, un nouveau règlement intérieur et effectuer quelques modifications sur le mandala et la charte pour y insérer l'environnement.

L'AN France, comme toute autre AN, sera amenée à prendre position sur ces différents sujets et, dans des délais très brefs, à trouver sa place. Question à suivre donc très attentivement dans un prochain courrier. Merci d'y répondre le moment venu.